



PROCÈS-VERBAL

de la septième assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 21 septembre 2022 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand

Étaient présent(e)s :

Mathieu Trépanier	Président
Alex Tremblay-Lamarche	Secrétaire
Bernard Paré	Trésorier
Sophie Dallaire	Administratrice
Vanessa Dallaire-Lagacé	Administratrice
Charles Madet	Administrateur
Stephan Pouleur	Administrateur

Étaient absent(e)s :

Kélyna Djoon-Poulin	Administratrice
Pierre Martin	Administrateur
François Payeur	Administrateur

Étaient également présent(e)s :

Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Saint-Louis-Sillery
Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
Christian Bélanger	Conseiller en environnement à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Diane Boudreault	Représentante du conseil de quartier à la Table vélo

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 15 citoyens assistent à la rencontre.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mathieu Trépanier souhaite la bienvenue aux membres et citoyens présents, et ouvre l'assemblée à 19 h 07. Après avoir fait un bref rappel de la raison d'être et du fonctionnement d'un conseil de quartier, il revient sur les faits saillants de l'été 2022 : la distribution de près de 200 affiches invitant les gens à ralentir, l'inauguration d'un piano public au parc Myrand, la tenue de concerts au parc Myrand (brigade lyrique / Cam & Léon / Milo Dubé, etc.), la tenue d'une fête de quartier au Parc Notre-Dame-de-Foy, l'augmentation du nombre de J'aime (412 personnes) et d'abonnés (490 personnes) sur notre page Facebook et le départ de Véronique Mercier du conseil de quartier. Il revient également sur les règles de fonctionnement de la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Vanessa Dallaire-Lagacé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour après ajout d'un « suivi des résolutions passées » au point 5, modification du point 6 pour « Nomination à la vice-présidence » et ajout de 10 sous-points au point 9 (Sujets d'intérêt et dossiers du conseil de quartier). Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022

Compte tenu du fait que les administrateurs n'ont pas eu le temps de prendre connaissance du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022, Alex Tremblay Lamarche, appuyé par Bernard Paré, propose que la lecture et l'adoption dudit procès-verbal soient reportées à la prochaine réunion du conseil d'administration. Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Période d'intervention des conseillers municipaux

Maude Mercier-Larouche remercie d'emblée les administrateurs du conseil de quartier pour leur travail et les citoyens présents pour leur participation à la vie du quartier.

Elle informe le conseil de quartier qu'elle a fait la demande qu'un revêtement soit ajouté aux escaliers bétonnés des jeux d'eau à la suite d'une demande de Pierre Martin d'accroître leur sécurité.

Elle invite également les membres du conseil de quartier à profiter du budget d'initiative des conseils de quartier. Celui-ci donne droit à une enveloppe supplémentaire pour mener à bien un projet. Nous avons jusqu'au 30 novembre pour en déposer un.

David Weiser félicite également les membres du conseil de quartier et les citoyens présents pour leur participation à la vie du quartier.

5. Suivi au procès-verbal et suivi des résolutions passées

Bernard Paré informe le conseil de quartier qu'il n'a pas eu de suivi sur le planage d'urgence sur Quatre-Bourgeois. Sophie Dallaire rappelle quant à elle que le conseil de quartier désirait recevoir un représentant de la ville pour exposer les stratégies en sécurité routière. Dave Gagnon-Pelletier lui répond que cette

équipe est actuellement submergée de demandes à la suite de la réduction des limites de vitesse et invite les membres du conseil de quartier à se tourner vers le site Internet pour l'heure.

6. Nomination à la vice-présidence

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyé par Bernard Paré, il est résolu de nommer Sophie Dallaire vice-présidente du conseil de quartier. Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du programme de plantation d'arbres d'alignement

Christian Bélanger, conseiller en environnement à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture, vient présenter le programme de plantation d'arbres d'alignement. La Ville a pour objectif de planter 130 000 arbres d'ici 2029. Elle souhaite, pour ce faire, aider les propriétaires en tenant des journées de distribution d'arbres au printemps et à l'automne. Il nous informe des programmes de subventions existants pour le verdissement et la déminéralisation ainsi que pour le verdissement des ruelles.

Un citoyen demande quelles seront les sortes d'arbres qui seront plantés compte tenu du fait que plusieurs maladies se sont attaquées aux arbres de la ville au cours des dernières années. Christian Bélanger lui répond que les essences choisies tiennent compte des problèmes connus (agrile du frêne, maladie hollandaise de l'orme, etc.).

Christian Bélanger nous informe qu'afin d'accroître la plantation d'arbres d'alignement, la Ville fait actuellement de la prospection virtuelle via des outils géomatiques pour trouver des lieux où planter des arbres (notamment dans l'emprise municipale de terrains privés). Plusieurs propriétaires du secteur seront donc à ce titre sollicités.

Une citoyenne demande de quelle façon la communication est faite aux occupants qui ne sont pas propriétaires. Christian Bélanger lui répond que les techniciens ont l'intention d'informer les locataires également. Elle demande également jusqu'où va la protection d'arbres plantés par la Ville (notamment l'hiver). Christian Bélanger lui répond qu'il est prévu de protéger les arbres lors du premier hiver.

Charles Madet désire savoir si les citoyens peuvent refuser la plantation d'arbres chez eux. Sans réponse des citoyens, la Ville tient pour acquis qu'ils acceptent la plantation. Il est toutefois possible de contacter la Ville pour refuser une plantation ou manifester une préférence (notamment d'essence).

Une citoyenne demande si ce programme sera aussi offert aux commerces compte tenu du déficit d'arbres devant certains commerces (notamment près de l'avenue Moreau). Christian Bélanger lui répond que ce sera effectivement le cas.

Une citoyenne désire savoir si c'est la Ville qui sera responsable de l'entretien des arbres. Christian Bélanger lui répond que ce sera le cas. C'est notamment la ville qui arrose. Les citoyens sont toutefois invités à les entretenir s'ils le désirent.

Christian Bélanger ajoute qu'il est possible de proposer des emplacements via le 311 en réponse à une citoyenne qui s'enquiert sur la question.

Bernard Paré interpelle Christian Bélanger sur l'ajout d'arbres sur le pont d'étagement du chemin Sainte-Foy au-dessus de l'autoroute Henri-IV, Maude Mercier-Larouche invite le conseil de quartier à solliciter la députée provinciale à ce sujet. Il est prévu de planter des arbres dans le pont d'étagement du MTQ

8. Période de questions et commentaires des citoyens

Une citoyenne, ancienne membre du conseil de quartier, s'informe de la requête faite à la ville par le conseil de quartier pour obtenir un centre communautaire de plus grande importance dans le quartier qui serait doté du WiFi et serait accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle souligne que l'ajout de jeux d'eau au parc Myrand a amélioré la vie dans le quartier, mais que leur implantation aurait dû être présentée au conseil de quartier. Cela aurait notamment permis de faire des demandes plus colorées plus ludiques. Elle félicite la Ville pour la plantation de nombreux arbres entre le boulevard du Versant-Nord et le chemin Sainte-Foy beaucoup d'arbres de plantés. Christian Bélanger précise que 320 arbres ont été plantés dans ce secteur. Maude Mercier-Larouche lui répond qu'elle s'informera au sujet du projet de nouveau centre communautaire. Elle a également pris bonne note des commentaires constructifs sur l'amélioration des jeux d'eau et a déjà entamé des démarches auprès de la Ville en ce sens.

Une citoyenne aimerait avoir des nouvelles sur l'état et l'entretien du chemin Sainte-Foy. David Weiser informe le conseil de quartier qu'une annonce en ce sens sera faite en mars 2023.

Danielle Goulet, une citoyenne de la rue Monseigneur-Grandin, interpelle le conseil de quartier sur l'augmentation du trafic automobile dans cette rue (voir son texte en annexe). Celle-ci est notamment vu croître de façon importante la circulation de transit (notamment d'autobus). Elle demande l'ajout d'arrêts à trois des cinq intersections de la rue afin d'y ralentir le trafic. Maude Mercier-Larouche invite les citoyens de cette rue à appeler au 311 lorsqu'ils constatent des excès de vitesse et un accroissement du trafic de transit.

Une citoyenne de la rue Chanoine-Scott ajoute qu'elle a le même problème sur une rue voisine. Un autre citoyen, Mathias Rolland, renchérit en soulignant qu'il vit le même problème sur la rue Rochette. Il a eu beau téléphoner au 311, mais il n'a pas l'impression que les choses avancent. Il suggère de fermer des rues pour réduire le trafic de transit comme cela a été fait sur l'avenue Père-Marquette. Dave Gagnon-Pelletier ajoute que chaque demande est enregistrée au 311, mais que depuis que la Ville a réduit les limites de vitesse, elle reçoit 70 demandes par jour à ce sujet rien que pour le secteur de Sainte-Foy. Elle tente de solutionner le problème en installant des radars mobiles pour calculer à quel point la vitesse est respectée ou pas. Dans les cas où la vitesse n'est pas respectée, des équipes sont envoyées pour vérifier s'il y aurait moyen de reconfigurer la rue.

Une citoyenne félicite le conseil de quartier pour les activités organisées au parc Myrand cet été, mais souligne qu'il aurait été nécessaire de leur faire davantage de publicité. Elle suggère l'ajout d'un panneau pour afficher les activités dans le secteur. Mathieu Trépanier souligne les frustrations du conseil de quartier face au manque de publicité de ces activités. Maude Mercier-Larouche ajoute que cette série d'activités découle d'un projet-pilote visant à animer trois rues en dehors des quartiers centraux (le chemin Royale, la rue Racine et la rue Myrand). La Ville a lancé un appel d'offres à des organismes pour piloter ces initiatives. Ce sont les Loisirs Saint-Sacrement qui ont eu le mandat d'animer la rue Myrand. La publicité relevait donc de cet organisme. Elle a aussi remarqué d'importantes carences en termes de publicité et de maillage avec le milieu. Elle en avisera les Loisirs Saint-Sacrement. David Weiser ajoute que le projet-pilote sera étendu à l'avenue Marguerite-Bourgeoys et qu'il y aura une plus grande consultation avec le milieu. Une citoyenne suggère d'ajouter les activités qui se tiennent dans les quartiers à l'infolettre de la Ville. Dave Gagnon-Pelletier ajoute qu'il est possible de s'abonner aux listes de diffusion des communiqués de presse de la ville.

9. Sujets d'intérêt et dossiers du conseil de quartier

a. Circulation de transit et excès de vitesse

Mathieu Trépanier présente à l'assistance une résolution sur la circulation de transit qu'il a préparée avec Bernard Paré, Stéphan Pouleur et Kélyna Djoon-Poulin. Sophie Dallaire propose d'y ajouter un passage qui inviterait la Ville à tenir les citoyens au fait de sa planification dans ce dossier. Un citoyen de terrasse Laurentienne suggère que la résolution propose également l'ajout d'un trottoir sur au moins un côté de la rue lorsqu'il n'y en a pas. Maude Mercier-Larouche souligne que cela n'est pas toujours possible, car la Ville doit parfois faire face à des contraintes (comme le déneigement) qui l'empêchent d'aménager des trottoirs sur chaque rue. Une citoyenne suggère de retirer le passage sur l'ajout de temps aux piétons pour traverser aux feux de circulation. Un citoyen renchérit en invitant le conseil de quartier à ce que sa résolution invite la ville à dévier le trafic sur des artères principales plutôt que sur des petites rues lorsque possible en cas de travaux. David Weiser souligne qu'il n'y a pas assez de mesures coercitives (il suggère notamment une surveillance policière accrue) pour ralentir la circulation. Une citoyenne suggère de mettre l'accent sur l'ajout d'aménagements pour freiner la circulation. Au terme de ces échanges, cette résolution est présentée.

RÉSOLUTION 2022-09-21-01

CONSIDÉRANT que le quartier de la Cité-Universitaire est un quartier résidentiel de plus en plus densément peuplé ;

CONSIDÉRANT que par sa localisation dans la ville de Québec, le quartier de la Cité-Universitaire est aussi un quartier de destination et de transit important pour des milliers de citoyens ;

CONSIDÉRANT que la topographie du territoire fait que plusieurs voies de circulation sont en pente ;

CONSIDÉRANT qu'il a été constaté par de nombreux citoyens que plusieurs automobilistes utilisent des rues secondaires pour éviter du trafic, ce qui augmente de façon significative le volume de voitures qui circulent dans des rues résidentielles ;

CONSIDÉRANT que de nombreux citoyens de la Cité-Universitaire dénoncent les excès de vitesse quotidiens constatés dans nos rues, ce qui nuit à la tranquillité des rues, provoque une pollution sonore et menace la sécurité des citoyens, en particulier celle des jeunes enfants et des aînés ;

CONSIDÉRANT que les améliorations apportées par la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la ville de Québec et la distribution par le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire (au printemps et à l'été 2022) de 200 affiches incitant les automobilistes à respecter les limites de vitesse dans le quartier de la Cité-Universitaire n'ont pas donné les résultats espérés ;

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyé par Bernard Paré, IL EST RÉSOLU :

De demander à la ville de Québec et aux autorités de l'arrondissement Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge de redoubler d'efforts pour contrer les problématiques de la circulation de transit et les excès de vitesse dans nos rues, en prenant tous les moyens requis dans les meilleurs délais ;

De reconnaître les principales rues utilisées pour la circulation de transit dans le quartier de la Cité-Universitaire, lesquelles ont été identifiées par le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire à la suite de nombreux échanges avec les citoyens :

- *rue Monseigneur-Grandin, rue Isidore-Garon, avenue du Chanoine-Scott, avenue Dalquier, avenue Wolfe, rue John-West ;*
- *avenue Moreau, avenue Montbray, rue Clairmont, rue des Talus, rue Biencourt, rue Mont Joli, rue Port-Royal, rue Chèvremont ;*
- *rue Dosquet, rue Courchesne, rue du Joli-Bois ;*
- *rue St-Jean-Bosco, terrasse Laurentienne, rue du Bon-Air, rue Liénard, rue de Bellevue, rue Rochette, rue Louis-Joliet, rue de la Somme, rue Géronce-Gariépy ;*

D'apporter dans les meilleurs délais des modifications dans les aménagements urbains des rues identifiées, afin de contrer la problématique de la circulation de transit et forcer les automobilistes à respecter les limites de vitesse, en implantant des mesures permanentes d'atténuation de vitesse, telles que :

- *Rendre certaines rues à sens unique ou en bloquer l'accès pour empêcher les automobilistes de l'utiliser comme voie de transit ;*
- *Aménager des saillies de trottoir en élargissant des trottoirs et en diminuant la largeur de certaines rues à des endroits stratégiques, ce qui aurait pour effet de sécuriser les intersections pour tous les usagers tout en embellissant le quartier ;*
- *Installer de façon permanente des radars préventifs de vitesse, à des endroits stratégiques dans différentes rues, ce qui aura pour effet d'informer les automobilistes qui excèdent la vitesse permise en temps réel ;*
- *Rétrécir la voie de circulation des rues les plus problématiques par l'installation de bollards ou de bacs floraux sur la chaussée ou encore en aménageant de nouveaux trottoirs des deux côtés de la rue afin de mieux protéger les piétons et faire ralentir les automobilistes ;*
- *Aménager des trottoirs d'au moins un côté de chaque rue, lorsque possible ;*
- *Aménager à des endroits stratégiques des intersections surélevées et / ou des arrêts obligatoires pour toutes les directions, de façon à forcer tous les automobilistes à réduire leur vitesse et à effectuer un arrêt complet ;*
- *Intégrer à des endroits stratégiques des passages piétonniers texturés et colorés, afin d'attirer l'attention des automobilistes sur la présence potentielle de piétons ;*
- *Aménager de nouvelles pistes cyclables qui auront pour effet de mieux partager la voie publique entre les cyclistes et les automobilistes ;*
- *Aménager des bornes au centre de certaines rues, sur lesquelles apparaîtra une image d'un(e) enfant demandant aux automobilistes de ralentir ;*
- *Aménager des dos d'âne aux endroits les plus à risque, afin de forcer les automobilistes à ralentir ;*
- *Élargir les trottoirs dans les rues et boulevards les plus utilisés par les piétons, tout en aménageant une bande gazonnée avec arbres pour séparer la voie routière et le trottoir lorsque la largeur le permet, le tout afin de favoriser la sécurité des piétons et encourager les transports actifs dans le quartier ;*
- *Réduire la limite permise de certaines rues ;*
- *Planifier un plus grand nombre d'opérations de surveillance policière aux heures critiques ;*
- *Dévier le trafic sur des artères principales plutôt que sur des petites rues lorsque possible en cas de travaux ;*
- *Convier la ville de Québec à présenter au Conseil de quartier de la Cité-Universitaire et à tout autre conseil de quartier intéressé une présentation et un état des lieux sur la*

stratégie de sécurité routière sur les moyens envisagés par la ville de Québec pour contrer la problématique de la circulation de transit et les excès de vitesse.

Proposition adoptée à l'unanimité.

b. Avenir du quartier militaire de Sainte-Foy

Mathieu Trépanier informe l'assistance que la nation huronne-wendat a manifesté de l'intérêt pour obtenir les terrains de l'ancien quartier militaire de Sainte-Foy. Elle manque actuellement d'espace et sollicite l'appui du conseil de quartier dans les démarches qu'elle fait pour obtenir ces terrains. Le conseil de quartier avait adopté une résolution demandant à ce que des logements sociaux soient construits dans le secteur, que le boisé soit intégralement protégé et qu'un parc urbain soit aménagé.

Mathieu Trépanier partage au conseil de quartier un projet de lettre destinée à la nation huronne-wendat lui mentionnant que nous serons intéressés à collaborer avec elle si les terrains deviennent leur propriété. Bernard Paré suggère d'inviter les Hurons-Wendats à venir nous présenter leur vision une fois qu'ils seront propriétaires pour ne pas prendre une position politique. Vanessa Dallaire-Lagacé rappelle que c'est le conseil de quartier qui avait approché la nation huronne-wendat au sujet de l'avenir du quartier militaire.

RÉSOLUTION 2022-09-21-02

Sur une proposition d'Alex Tremblay Lamarche, appuyé par Mathieu Trépanier, il est résolu d'envoyer une lettre à la communauté huronne-wendat pour lui témoigner de notre souhait de recevoir une présentation du projet envisagé sur les terrains du quartier militaire au moment où la propriété leur aura été transférée tout en lui rappelant les demandes formulées par le conseil de quartier dans une résolution adoptée en 2021 (construction de logements sociaux, conservation du boisé et aménagement d'un parc urbain) et qu'une copie de cette lettre soit envoyée aux maires et aux députés provincial et fédéral. Proposition adoptée à l'unanimité.

c. Piano public

Mathieu Trépanier nous informe que le piano est maintenant rangé en prévision de l'arrivée de l'hiver, mais qu'il a permis la tenue de toute une série de concerts spontanés et organisés.

d. Pump track

En l'absence de Pierre Martin, ce point est reporté.

e. Comité consultatif d'urbanisme

Dave Gagnon-Pelletier nous informe que la demande a été envoyée. Nous aurons peut-être une présentation sur le sujet dans une prochaine rencontre du conseil de quartier.

f. Pont d'étagement du chemin Sainte-Foy sur Henri-IV

Bernard Paré souligne qu'il serait nécessaire de repenser et d'élargir le pont d'étagement du chemin Sainte-Foy passant au-dessus de l'autoroute Henri-IV comme il est dangereux pour les piétons.

g. Plantation d'arbres dans les emprises du MTQ

Bernard Paré présente le texte d'une résolution qu'il a préparée demandant à la Ville de faire une intervention auprès du ministère des Transports du Québec pour que ce dernier investisse dans la plantation d'arbres dans les emprises sous sa responsabilité. Il vise ainsi à augmenter la canopée sur

l'ensemble du territoire de la ville de Québec et à embellir les abords autoroutiers. Une citoyenne propose de faire cheminer les résolutions au conseil d'arrondissement.

RÉSOLUTION 2022-09-21-03

CONSIDÉRANT les investissements importants sur le réseau routier, notamment le pont d'étagement Quatre-Bourgeois et les environs,

CONSIDÉRANT que le MTQ est un citoyen corporatif au même titre que n'importe quel autre et occupe une partie importante du territoire,

CONSIDÉRANT également que la ville de Québec est la capitale nationale et qu'à ce titre elle est en droit d'être belle, accueillante et innovante,

CONSIDÉRANT les efforts et la volonté de la ville d'augmenter sensiblement la canopée sur l'ensemble du territoire,

CONSIDÉRANT tous les avantages d'avoir un couvert végétal: contrôle des vents, abaissement de la température, diminution des eaux de pluie, diminution potentielle des accumulations de neige (particulièrement dans l'axe nord/sud)

Sur une proposition de Bernard Paré, appuyé par Mathieu Trépanier, IL EST RÉSOLU :

de demander à la ville d'entreprendre des représentations/négociations avec le MTQ afin que le ministère participe activement aux efforts de la ville afin d'augmenter de façon significative la canopée sur l'ensemble des emprises sous sa responsabilité. Le MTQ et la ville pourraient convenir d'un projet pilote sur le tronçon de la 73 entre Hochelaga et l'autoroute 40 ou tout autre secteur convenu entre les partis. Proposition adoptée à l'unanimité.

h. Page Facebook (Projet « Curiosités du quartier » sur Facebook)

Compte tenu de l'heure tardive, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

i. Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière 2022-2023 (échéance 30 novembre 2022)

Mathieu Trépanier invite les membres du conseil de quartier à réfléchir aux demandes qui pourraient être faites d'ici le 30 novembre 2022.

j. Projet pilote École Fernand-Séguin

En l'absence de Pierre Martin, ce point est reporté.

k. Atelier avec Vivre en Ville

Mathieu Trépanier informe les membres du conseil de quartier qu'un atelier de Vivre en Ville aura lieu en octobre.

l. Table Vélo

Diane Boudreault, représentante du conseil de quartier à la Table vélo, nous informe des activités de la table. Le comité rendra notamment ses commentaires sur la vision de la mobilité active. Elle souligne qu'il y a plusieurs supports à vélo qui ont été retirés pour installer des stations d'ÀVélo. Si elle applaudit l'installation de ces bornes, elle déplore que cela se fasse au détriment des supports à vélo alors qu'il en manque et qu'il devrait y en avoir plus. Sophie Dallaire suggère qu'un petit point sur le vélo soit ajouté u prochain ordre du jour pour être mieux au fait des enjeux.

RÉSOLUTION 2022-09-21-04

Sur une proposition d'Alex Tremblay Lamarche, appuyé par Mathieu Trépanier, il est résolu de demander à la ville d'installer davantage de supports à vélo dans le quartier (notamment près des écoles et des parcs dans les rues commerçantes) et d'encourager les commerçants et les institutions à installer des supports à vélo devant leur établissement. Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Correspondance et trésorerie

Mathieu Trépanier informe l'assistance que le conseil de quartier n'a pas reçu de correspondance. Bernard Paré ajoute que le compte bancaire du conseil de quartier contient 1033\$

11. Divers

Mathieu Trépanier souligne la mise en ondes de *La Face cachée*, une nouvelle émission sur l'histoire de la ville de Québec, produite par la Société historique de Québec et l'un des administrateurs du conseil de quartier, Alex Tremblay Lamarche. Il l'invite à présenter brièvement l'émission. Ladite émission sera diffusée tout au long de l'automne à l'antenne de MATv. Ses six épisodes seront également accessibles en ligne. Le conseil de quartier soulignera la sortie de cette émission sur sa page Facebook.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 20, sur la proposition de Mathieu Trépanier, appuyé par Alex Tremblay Lamarche, il est résolu de lever la séance. Proposition adoptée à l'unanimité.

ANNEXE

Question déposée au Conseil de quartier de la Cité-Universitaire par Danielle Goulet

PROBLÉMATIQUE AU SUJET DE LA RUE MONSEIGNEUR-GRANDIN

Suite à de multiples commentaires et questions auprès des conseils et instances de la ville, il semble que la problématique de la **rue Monseigneur-Grandin** soit hors des pouvoirs d'intervention de bien des décideurs. Personne non plus pour nous épauler lorsqu'on assiste à une de ces réunions. On nous comprend...mais on ne fait rien.

Trouver **un moyen permanent et efficace** d'appliquer la *politique de sécurité routière de la ville de Québec*, dans notre rue, relève apparemment du miracle. Un jeune intervenant en « *communications avec les citoyens* » s'est d'ailleurs évertué, au téléphone, à justifier l'inaction de la ville à cet égard, en invoquant de multiples formalités obscures.

Nous avons choisi le quartier pour sa tranquillité et son voisinage agréable. Cependant, à moins de 500 mètres de chez-nous, la multiplication des constructions en hauteur a décuplé le trafic automobile et notre rue est devenu le raccourci idéal, entre le Chemin Ste-Foy et le boulevard des Quatre-Bourgeois. Cette situation sera encore plus grave lorsque le pont d'étagement d'Henri IV sera enfin terminé et que le tramway sera en fonction, **juste au bout de notre rue**.

Les panneaux « Maximum 30 secteur », les radars mobiles et autres mesures temporaires ne touchent pas le fond du problème : notre rue, bien droite et en pente, est devenue une piste de course et un raccourci dangereux, pour les familles et pour notre tranquillité. On invoque un hypothétique et nécessaire « changement des comportements » : alors pourquoi les opérations radars sont-elles aussi payantes sur l'autoroute 20, après plus de 60 ans ? Lorsqu'on constate que les autobus (scolaires, Orléans Express et RTC) circulent à plus du double de la vitesse permise, y a de quoi avoir peur pour les enfants ! Sans compter les véhicules de livraison de tout acabit, les camions de cueillette du recyclage et même les véhicules des agents de stationnement, qui dépassent, et de loin !, la vitesse autorisée, y a de quoi douter sérieusement de la sincérité des intentions des élus lorsqu'ils nous disent qu'ils vont « étudier la question », sans même qu'ils soient venus voir sur place. Et si c'était la même situation dans VOTRE rue ?

Nous demandons ainsi que soient installés des panneaux d'arrêts obligatoires à au moins trois (3) des cinq (5) croisements perpendiculaires sur la rue Monseigneur-Grandin, afin de vous permettre d'appliquer concrètement et efficacement la politique de sécurité routière de la Ville de Québec et de nous redonner notre rue, pour y vivre sereinement la qualité de vie à laquelle nous aspirons.

Qu'allez-vous faire, à votre niveau, pour nous aider concrètement ?